

ATELIER DE RESTAURATION DE TABLEAUX - NIVEAU 1 – 2024-2025

OBJECTIF Acquérir les bases de restauration et de conservation de tableaux

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les objectifs de développement des compétences professionnelles sont fixés individuellement avec chaque stagiaire.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis en restauration de tableaux

Aptitude au travail manuel

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

90 heures en présentiel

15 jeudis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, au rythme de deux journées par mois environ (hors vacances scolaires zone C)

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 10

PRIX : 1.050 €

Formation professionnelle : 1.400 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire :

Membre : 30€

Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

Prévoir des tableaux et prévoir des achats de fournitures : (100-150€), dont 80 € d'achats communs.

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois
78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Les différents aspects du métier de restaurateur sont abordés : dégrasage, allègement de vernis, réparation des supports, refixage, masticage, comblement des lacunes, retouches picturales, vernissage... Travail sur support toile.

La formation allie théorie et pratique, travail en commun et travail individuel, pour un apprentissage des techniques de restauration et de conservation des tableaux. Apports théoriques sur l'histoire de l'art, l'histoire de la restauration, le choix des techniques de restauration en fonction des époques, les règles de déontologie.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Travail individuel et en commun. Corrections au fur et à mesure.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) : Laure SEIGNEUR

Ecole Penninghen (ESAG Paris) - Formation en histoire de l'art, restauration de la couche picturale et du support bois, toile, rentoilage et mémoire : Ecole Arts et Avenir (Paris).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.

Évaluation initiale des acquis. Évaluations formatives des objectifs de développement des compétences, à chaque fin de réalisation.

Questionnaire d'évaluation de la formation deux fois par an.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils, de fournitures et de matériels.

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet
Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)